

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents à la Commune	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
---------------------------	-------------	---

37	37	19
----	----	----

Séance du 29 février 2008

Date de la convocation

15/02/08

Date d'affichage

15/02/08

Objet de la Délibération

Cafés des Parents

L'an deux mille huit

Et le vingt neuf

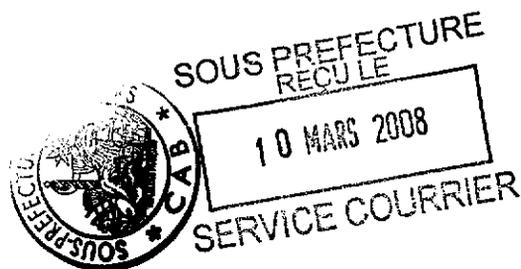
à onze heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **M.BOUBIS** (CdC Lirou-Canal), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.CALMETTE** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **A.CLAVERIA** (Bédarieux), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervoise), **J.HUC** (CdC Coteaux-Châteaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervoise), **Rémy PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **G.SENEGAS** (CdC Saint-Chinian), **R.TASSIS** (Commune Poujol/Orb), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 06/03/08
et par notification
du 06/03/08



Objet : Cafés des Parents

Dans notre société marquée, en particulier, par l'évolution des rôles des parents au sein de la famille, la mobilité des personnes, l'essor constant de l'emploi féminin et par la diversification des formes de vie familiale (ruptures, recompositions, accroissement de la monoparentalité...), les services à la famille et à la parentalité prennent une importance particulière. Ils tendent ainsi à "occuper une place croissante au sein de la politique familiale" (Conférence de la famille 2003).

L'opération proposée porte sur l'organisation d'une trentaine de soirées-débats animées par différents intervenants spécialisés (psychologue, pédopsychiatre, nutritionniste.....) en fonction des problématiques abordées. Suivant le contexte local, le Pays organisera lui-même ces soirées en collaboration avec les crèches et les communautés de communes ou en confiera l'organisation à des associations locales ou toutes autres structures adaptées.

Sur la communauté de commune "Entre Lirou et Canal du Midi" : depuis septembre 2006, un dispositif de veille éducative est mis en place sur ce territoire. Parallèlement aux actions menées dans ce dispositif, qui se situent à un niveau individuel, il est envisagé de mener des actions collectives vers les familles, dans le cadre du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), mis en place en janvier 2007 et qui mène des actions en direction des assistants maternels et des parents de jeunes enfants.

Le RAM portera l'action "Café des Parents" sur ce territoire, les conférences étant prévues dans les lieux suivants : Domaine de Roueïre, Capestang, Quarante...

Sur le secteur d'Olonzac: l'association "Enfance, cultures et échanges" souhaite organiser des soirées conférences- débats animées par différents intervenants en fonction des problématiques abordées. L'action sera menée en collaboration avec la crèche d'Olonzac.

Sur le secteur de Roujan : la Maison de la Solidarité a mis en place fin 2007 un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ), qui doit s'étendre en 2008 à l'ensemble du Pays sous forme de permanences. Ce PAEJ souhaite poursuivre son action par des actions collectives sous forme de rencontres avec les parents sur des thèmes autour de l'enfance et de l'adolescence. Six "Cafés des parents" sont prévus.

A Bédarieux, Saint-Chinian, Murviel les Béziers, Saint-Pons de Thomières, Olargues, le Pays organisera au moins un café des parents, en collaboration avec les communautés de communes concernées.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 7.000 €, pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités :

- Conseil Général de l'Hérault.....
- Mutualité Sociale Agricole.....
- Caisse d'Allocations Familiales

2.100 €
2.100 €
1.400 €

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

10 MARS 2008

Monsieur Jean-Luc Falip, Vice-Président, demande à l'Assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le principe de cette action
- se prononcer sur le budget prévisionnel et le plan de financement
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de cette action, sur le budget prévisionnel et le plan de financement de cette opération et autorise Monsieur le Vice-Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 29 février 2008.

Le Vice-Président,
Jean-Luc Falip

